

La vidéo-danse sur Internet : l'exemple de Numeridanse

Entretien avec **Fabien Plasson**

DANS **REPÈRES, CAHIER DE DANSE 2018/1 (N° 40)**, PAGES 10 À 13

ÉDITIONS **LA BRIQUETERIE / CDCN DU VAL-DE-MARNE**

ISSN 2112-5147

ISBN 9782955942710

DOI 10.3917/reper.040.0010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-reperes-cahier-de-danse-2018-1-page-10.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Briqueterie / CDCN du Val-de-Marne.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La vidéo-danse sur Internet : l'exemple de Numeridanse

Entretien avec Fabien Plasson

Alors que la nouvelle version de Numeridanse s'apprête à voir le jour, Fabien Plasson, réalisateur et responsable vidéo à la Maison de la danse/ Numeridanse témoigne de la façon dont l'art vidéo évolue et apporte ses outils à la danse.

Marisa Hayes : En quoi tient la spécificité de la vidéo-danse, selon vous ? Quel est l'impact de la technologie sur cette discipline artistique ?

Fabien Plasson : La spécificité de la vidéo-danse tient dans l'association de deux arts qui explorent les mêmes problématiques de différentes manières : le mouvement, l'espace (contraint ou non), le rythme...

Il apparaît donc évident que d'une époque à l'autre, d'un style à l'autre, la danse influe sur le travail du vidéaste, apportant régulièrement de la matière à son langage vidéographique. Aussi, suivant l'expression et la démarche chorégraphique, la manière de filmer, le montage et son découpage, le travail de la lumière seront abordés d'une façon à chaque fois inédite par le réalisateur.

Cependant, il est facile d'oublier ce que l'art vidéo, ses contraintes et son approche expérimentale, transforment dans cette expression pour en faire un genre à part, un genre autre que de la danse filmée. L'art vidéo est en effet, du fait de son caractère technique et de son âge relativement récent, une expression en perpétuelle évolution, liée aux avancées technologiques.

De la prise de vue cinématographique et du travail photographique argentique aux smartphones, aux drones et aux caméras 3D contemporains, nous sommes passés par de multiples bouleversements.

Toutes ces évolutions technologiques modifient la manière de penser le cadre chez les réalisateurs, de créer des images et de retranscrire le mouvement. Elles bouleversent la grammaire même de l'écriture vidéographique.

Marisa Hayes : Quelles évolutions ont permis le passage à la technologie numérique ?

Fabien Plasson : Dans les années 90, avec la « révolution » numérique, l'outil vidéo se démocratise. Les caméras deviennent légères, abordables et plus faciles à manier, tout en proposant une sensibilité et une qualité très performantes. Le travail vidéo profite aussi de ces évolutions, puisque le vidéaste peut désormais faire autant de prises de vues qu'il le souhaite, et ainsi expérimenter autant que nécessaire et explorer chaque mouvement dansé. C'est alors très naturellement que de nombreux créateurs, de toutes origines s'en emparent. Ainsi, des chorégraphes qui s'intéressaient déjà à la vidéo comme outil de retranscription et de mémoire découvrent toutes ses possibilités artistiques. Ils se rendent alors compte que c'est aussi un médium expressif, puissant pour leur art.

Le passage au numérique rend également le travail de post-production (montage, truquages et effets) plus intuitif et plus souple pour les créateurs, ce qui leur permet d'être davantage libres et créatifs face à une technique qui pourrait leur paraître rébarbative.

La vidéo-danse a alors énormément évolué, mais, même si son système économique devient beaucoup moins lourd, elle a du mal à élargir son audience. Son circuit de diffusion est très restreint, se limitant à des festivals vidéo, à des expositions, et très rarement à quelques émissions de télévision ; elle s'adresse alors à un public de niche déjà conquis par cette expression.

NOTES

- 1 exemple de groupe Vimeo : <https://vimeo.com/groups/danceoncamera>
- 2 <https://www.nowness.com/>
- 3 <http://numeridanse.tv>
- 4 <http://www.collectiflahorde.com>
- 5 « Novaciéries » : <https://vimeo.com/121694462>

Fabien Plasson est diplômé des Beaux-Arts de Lyon. En 2001, il rejoint l'équipe de la Maison de la Danse de Lyon et découvre auprès de Charles Picq, vidéaste et directeur du pôle image de la Maison de la Danse, l'univers chorégraphique et les enjeux de la vidéo pour la diffusion et la transmission de la danse. Aujourd'hui, il est réalisateur vidéo au sein de la Maison de la Danse de Lyon. Il réalise toutes les productions vidéo portées par la structure : captation des spectacles et actions, films sur la danse, etc. Il est par ailleurs responsable vidéo du projet Numeridanse (www.numeridanse.tv). En parallèle, il travaille avec diverses compagnies et continue son activité de création plastique.

Marisa Hayes : Qu'est-ce qui a permis, selon vous, de s'extraire de cette situation en vase clos ?

Fabien Plasson : C'est avec le développement d'internet que nous observons une réelle évolution dans sa diffusion. Dès les années 2000, Internet devient suffisamment puissant pour supporter la diffusion de vidéos. Il devient alors rapide et facile de mettre en ligne des créations et d'y donner accès à un public très varié. Les artistes s'emparent alors de ce nouveau moyen de diffusion. Ils peuvent désormais partager leurs œuvres facilement et ce dans le monde entier, mais aussi créer un lien direct et sans filtre avec leur public.

Parallèlement, les réseaux sociaux se développent et apportent un support de diffusion encore plus performant. Plus l'internet à haut-débit se répand et plus les vidéos sont diffusées par le biais de ces réseaux. Les internautes peuvent partager de manière privée ou publique leurs vidéos « coup de cœur ». La seule limite à cela est la qualité de ce partage puisque les outils disponibles ne permettent pas d'accompagner l'export d'une vidéo par ses crédits et informations associées.

Des mini-communautés d'amateurs de vidéo-danse se créent alors sur des sites comme Vimeo, qui leur propose de créer leur propre chaîne. Ces communautés se composent majoritairement de personnes ayant une appétence pour la vidéo-danse, mais au fil des années les frontières tombent et l'accès aux œuvres en est bouleversé.

Cependant, la popularité de ces plateformes et l'accroissement de leur contenu rendent l'accès à ces créations vidéo plus complexe. Sans aucune hiérarchisation ni organisation des contenus, les œuvres finissent par se noyer dans la masse. Pour des projets aussi spécifiques que la vidéo-danse, leur visibilité s'en trouve affaiblie.

Marisa Hayes : Pourriez-vous nous parler du rôle de Numeridanse dans ce contexte ?

Fabien Plasson : Il faut attendre une dizaine d'années pour que les créateurs s'organisent au sein de ce marasme en ligne. Le monde de la vidéo, déjà sensibilisé au travers des mini-communautés sur Vimeo, commence à se structurer. Tout d'abord avec l'arrivée du site Nowness² qui sélectionne et diffuse des créations vidéo culturelles au sens large,

de l'art à la mode en passant par le design.

Sous l'impulsion du réalisateur Charles Picq qui filme de la danse depuis le début des années 80, naît la plateforme Numeridanse.tv', première vidéothèque en ligne consacrée à la danse³. Le projet de la Maison de la Danse, pensé en étroite collaboration avec le Centre national de la Danse, devient le projet d'une communauté qui répond à l'appel à numérisation du ministère de la Culture et de la Communication en 2011. Ainsi, ce sont plus d'une trentaine de structures, Centres Chorégraphiques Nationaux, théâtres, compagnies, festivals, qui mutualisent leurs forces et leurs moyens pour créer un site internet qui respecte les œuvres, les artistes, et qui donne des repères à l'internaute pour comprendre ce qu'il regarde. Chaque ressource est accompagnée par une présentation de l'œuvre, son générique complet, les biographies de ses auteurs et toute information complémentaire susceptible d'apporter des clés de lecture. Numeridanse va aussi plus loin en favorisant le dialogue des œuvres. Des parcours thématiques sont constitués à partir du contenu du site et accompagnés de textes rédigés par des historiens, des anthropologues, des universitaires, des journalistes de danse.

Marisa Hayes : La vidéo-danse était-elle présente sur le site dès son origine ?

Fabien Plasson : Du fait de l'identité des premiers contributeurs de cette communauté, provenant avant tout du milieu du spectacle vivant, Numeridanse diffuse à ses débuts principalement des spectacles filmés. Mais assez vite, en accueillant tour à tour Charleroi/Danse, dirigé entre autres par le réalisateur Thierry De Mey, et son festival de Vidéo-Danse IDILL, le Festival International de Vidéo Danse de Bourgogne et le Centre National du Cinéma et de l'image animée, le fonds du site s'ouvre de plus en plus aux productions de vidéo-danse.

La communauté s'agrandissant, Numeridanse et la Maison de la Danse lancent alors le projet « European Video Dance Heritage » avec pour objectif une réflexion à l'échelle européenne sur la production, la valorisation, la conservation et la diffusion de fonds d'archives vidéo.

L'Institut Universitaire de danse Alicia Alonso de Madrid a par exemple organisé en 2015 une rencontre sur la création vidéo. Lors d'un workshop d'une semaine, de

jeunes réalisateurs de toute l'Europe se sont initiés à la réalisation de vidéo-danse et à ses particularités. Dispersés géographiquement et habitués à travailler sur leurs propres projets, à ne se rencontrer qu'exceptionnellement à l'occasion d'un festival ou d'un événement spécifique, les réalisateurs se sont retrouvés à travailler ensemble. De cette nouvelle relation entre acteurs de la vidéo-danse est né un réseau dynamique et parallèle à ceux des structures officielles.

Marisa Hayes: Quelles sont d'après vous les évolutions contemporaines les plus notables au sein du champ de la vidéo-danse ?

Fabien Plasson: La vidéo-danse est un art qui s'est toujours adapté aux nouveautés technologiques, à la démocratisation de l'outil vidéo et son utilisation courante, ce qui fait que la discipline a évolué très vite et de façon variée. Les développements technologiques des dernières années amènent quant à eux de nouvelles possibilités techniques : Réalité Virtuelle, 360°, 3D, drones, etc.

Tout ceci impacte forcément la manière de penser, de vivre et de créer des vidéos en général, et des vidéo-danses en particulier. Aujourd'hui encore, tout cela est en construction. Dans de nombreux cas, les créations en restent au stade du gadget, de l'expérimentation formelle ; mais des artistes commencent à s'emparer de manière créative des nouveaux outils à leur disposition.

Aujourd'hui, plus que la technique, c'est le déploiement de ces nouveaux moyens de diffusion qui transforme la manière d'écrire la vidéo-danse. Tout le monde possède désormais une caméra à travers son smartphone ou son ordinateur et peut diffuser ce qu'elle enregistre via le réseau Internet. L'acte de filmer devient alors quotidien, ce qui modifie l'usage qu'en font les créateurs.

Marisa Hayes: Auriez-vous un exemple à nous donner ?

Fabien Plasson: Le collectif (la)Horde⁴ par exemple est issu de la génération qui a grandi avec les réseaux sociaux. Le collectif a su s'emparer de cette nouvelle manière de filmer. Ils partagent les danses post-internet, le « jumpstyle », le « hardjump » ou encore le « hakken », diffusées sur YouTube sous forme

de petits films courts et réalisés à l'aide de webcams ou de smartphones. Le collectif s'en inspire, en fait une collection, et à partir de cette ressource met en scène et réinterprète les gestes dans une chorégraphie pour en faire des films de vidéo-danse⁵ mélangeant cinéma, performance et home vidéo.

D'autres artistes se sont imprégnés de cette nouvelle culture du témoignage permanent qui modèle nos vies via les réseaux sociaux. Ils utilisent l'acte de filmer la danse pour apporter des idées au-delà du mouvement et du corps. Ainsi Heddy Maalem dans son film *À l'étranger, portraits de danseurs* et Hervé Robbe avec *Remembrance* explorent tous deux la mémoire et l'évolution du corps en retournant à la rencontre d'anciens interprètes. À partir des images réalisées lors de ces confrontations, chaque artiste explore la mémoire des gestes et réalise des films entre le documentaire et la création.

Ces nouvelles approches de la réalisation en vidéo et en danse nous interrogent *in fine* sur le genre, son évolution et les limites entre vidéo-danse, danse filmée, document...

Gema Iglesias, chorégraphe et réalisatrice, tourne une vidéo-danse à Madrid dans le cadre du European Video Dance Heritage Project initié par la Maison de la danse à Lyon.
© Franck Boulegue



Retrouvez les ressources multimédia sur le site alabriqueterie.com